

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Huitième commandement de Dieu, 225. — L'action du Prêtre, 227. — Les phénomènes, télépathiques, 232. — Chronique religieuse, 235. — Lettre du P. Olivaint, 236. — Québec, les 6, 7 et 8 Décembre, 237. — Le tombeau de S. Augustin, 239. — Le gouvernement de N.-D. de Fourvière, 240. — Le R. P. Marquette, 240. — Bibliographie, 240. — Calendrier, 240. — Memento hebdomadaire, — 240.

Huitième Commandement de Dieu

(Suite)

*Faux témoignage ne diras
Ni mentiras aucunement.*

Le *jugement téméraire* est un acte par lequel notre esprit prononce, sur des indices légers et insuffisants, que le prochain est vicieux ou coupable.

On peut distinguer trois degrés différents dans les idées défavorables que nous nous formons sur nos semblables : il y a le *doute*, le *soupçon* et le *jugement* proprement dit. Dans le *doute*, on dit : Je ne sais si un tel est bon ou méchant. Dans le *soupçon* : J'incline à le croire coupable. Enfin, dans le *jugement* : Je suis certain de sa culpabilité. Le *doute* ressemble à une balance en parfait équilibre ; le *soupçon*, à une balance dont un plateau penche ; le *jugement*, à une balance dont un plateau est complètement abaissé par le poids.

Remarquez-le bien : Dieu ne défend pas tout doute, tout soupçon, tout jugement contre le prochain ; mais seulement ceux qui

sont téméraires, c'est-à-dire ceux que l'on conçoit sans un fondement suffisant. Comme le jugement va plus loin que le soupçon, et le soupçon plus loin que le doute, il faut, pour juger sans témérité, des preuves plus fortes que pour soupçonner, et, pour soupçonner, des preuves plus fortes que pour douter.

Ces différents actes, quand ils sont réellement téméraires, sont sévèrement défendus par Dieu. *Ne jugez point*, nous dit le Sauveur, *afin que vous ne soyez pas jugés. On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres.* Dans ces péchés, il y a une double malice : une usurpation des droits de Dieu qui s'est réservé de nous juger tous, et une violation de ceux du prochain à qui nous n'avons pas le droit de retirer notre estime, quand il n'a rien fait pour la perdre. Ajoutez à cela qu'ils sont la source la plus ordinaire du mépris, de la haine et de la calomnie.

Il ne faut point, cependant, leur attribuer à tous la même gravité. Le soupçon, et surtout le doute, sont généralement des péchés véniels. Le jugement est mortel ou véniel. Il est mortel quand il est pleinement volontaire, qu'il s'exerce sur une matière grave et qu'il s'appuie sur des motifs nuls ou très insuffisants. Dans le cas contraire, il n'est que véniel.

Les péchés de la langue, que nous avons passés en revue dans notre leçon d'aujourd'hui, peuvent faire au prochain un double tort : dans ses biens et dans sa réputation. Pour les expier et en obtenir le pardon, on est donc obligé à une double réparation.

Nous avons dit dans notre dernière leçon comment et combien il faut restituer pour le dommage causé dans les biens. Nous ajouterons seulement un mot ici sur la manière dont il faut réparer l'honneur du prochain, quand on le lui a ravi par paroles.

Si le mal qu'on a dit du prochain était faux, il faut dire qu'on a menti. Le faux témoin et le calomniateur sont tenus de rétracter toutes les faussetés qu'ils ont racontées. Leur réputation pourra en souffrir ; mais celle du prochain qu'ils ont noircie exige impérieusement d'eux ce sacrifice.

Si le mal qu'on a dit était vrai, on ne peut pas se rétracter, ce serait mentir ; mais on doit rétablir, autant qu'on le peut, la réputation qu'on a ruinée. Ce n'est pas chose aisée. Moins coupable en elle-même que la calomnie, la médisance est plus difficile à réparer. Le médisant demandera pardon à celui qu'il a diffamé ; il dira de lui tout le bien qu'il en connaît ; il priera.

les personnes, devant lesquelles il a parlé, de ne point faire usage de ce qu'il a dit; souvent aussi il pourra ajouter qu'il a exagéré: tels sont les principaux moyens qui s'offrent à lui de réparer sa faute.

C'est surtout la crainte de déplaire à Dieu qui doit nous faire éviter les péchés de la langue. Mais, l'énorme difficulté qu'il y a de les réparer, si nous y pensons bien, sera aussi pour nous un puissant motif de ne les jamais commettre. On dit que saint Philippe de Néri, voulant corriger une personne qui avait l'habitude de la médisance, lui imposa pour pénitence d'acheter une poule récemment tuée, et de la dépouiller de ses plumes, en se promenant dans la ville de Rome. Cette personne obéit, malgré son étonnement. La dernière plume de la poule arrachée, elle revint trouver le Saint, espérant obtenir de lui une explication. "Vous n'avez encore accompli, lui dit-il, que la moitié de la pénitence que je voulais vous imposer. Retournez maintenant dans les rues que vous avez suivies, et ramassez une à une toutes les plumes que vous y avez semées." — "Mais c'est impossible, c'est impossible!" — "Eh bien! reprit le saint religieux, les médisances et les calomnies ressemblent à ces plumes dispersées. Elles tombent dans nombre d'oreilles et de cœurs empressés à les accueillir et à les répandre. Quand vous avez eu le malheur de les laisser échapper, il est presque impossible de les rattraper."

L'action du Prêtre

(Suite)

Incomplètes Maximes

Mais quoi? direz-vous encore: ne nous enseigne-t-on pas que la parole et l'action du prêtre sont efficaces par elles-mêmes? qu'en lui c'est l'Eglise qui parle, et, par conséquent, Jésus-Christ? que les grands moyens dont il dispose pour agir sur les âmes, les sacrements en particulier, atteignent leur but indépendamment de sa valeur propre et de son mérite personnel? Et ne va-t-on pas jusqu'à nous dire qu'il y a là, pour les institutions chrétiennes, un superbe témoignage de la puissance divine, et pour les fidèles, une raison de parfaite sécurité? Que le Prêtre ait des vertus, de la science, du zèle, toutes sortes d'aptitudes et

d'énergies qui le recommandent et le servent ; soit : rien n'est plus convenable, et son ministère n'y perdra point. Mais ce qui fait le fond même de ce ministère et ce qui en assure les effets transcendants, est, si l'on ne nous a pas trompés, sans proportion avec la personne du prêtre ; continuateur de l'œuvre de Jésus-Christ, le prêtre ne *vaut* réellement que par le principe qu'il représente et par les fonctions qu'il remplit.

Ne vous laissez pas prendre à ce sophisme, mes jeunes amis : car c'est bien à un sophisme que viennent se terminer les bouts de vérités que vous avez alignés à la suite, subissant déjà l'influence d'un des plus tristes préjugés qui puissent sévir dans le clergé. Savez-vous quels prêtres sortent de là ? " De simples diseurs de messes et des machines à sacrements. " Que ces mots ne vous scandalisent point : ils sont du cardinal Manning.

Certes, dire la messe est plus qu'une cérémonie ; c'est un acte, et l'acte le plus auguste, le plus saint, le plus fécond, de notre divine religion. Administrer un sacrement, c'est, plus intimement encore, mettre les âmes en contact avec l'effet premier de la Rédemption ; c'est leur donner la vie de Dieu et les élever à la plus haute moralité. Le ministère sacerdotal a, dans cette double fonction, son expression la plus essentielle, celle qui nous dit le mieux sa raison d'être et la portée suprême de son efficacité : offrir à Dieu le sacrifice qui lui réconcilie les hommes, et communiquer aux hommes la grâce qui les unit à Dieu. Ce double but atteint, il n'y a plus que l'éternité à attendre pour assurer l'ordre immuable qui en découle.

Mais il est des temps et des pays où la foi était faible, les hommes ne viennent pas d'eux-mêmes entendre la messe et recevoir les sacrements : il faut les y déterminer ; et aucune entreprise n'est plus difficile. Il faut, au préalable, les amener à croire que dans la parole du prêtre on entend celle de Dieu ; que les mains du prêtre ne sont que des instruments de la toute-puissance de Dieu : que la personne du prêtre est comme un prolongement sensible de la personne de l'Homme-Dieu, et qu'en lui, comme dans son chef, le Prêtre éternel, " Dieu reluit, respire, va se réconciliant le monde. " Montrez-vous homme de Dieu ; parlez et agissez. On ne vous demande pas d'avoir le port d'un héros, le front du génie, des mains fines, un verbe de poète ou de tribun, ni rien de ces puissances qui fascinent dans le siècle, et dont l'apôtre ne laisse pas de dire " qu'elles meurent : des-

trouventur. " Mais, venez-vous à passer devant l'homme du siècle, " un grand esprit " ou un ignorant ; un " grand de chair " ou un faible : que sa pensée se porte invinciblement vers l'éternité. Vous entend-il parler : que son âme sente se réveiller et bruire, en son fond, comme de lointains échos de vérité, de justice, d'espérance, qui l'élèvent, ou le troublent, ou le consolent. Vous regarde-t-il travailler, peiner, prier : que son imagination émue lui montre la sainteté transpirant de vos mains, peut-être rugueuses, et à travers vos yeux purs et paternels. Soyez enfin, parmi vos frères, comme une vision permanente de l'Évangile et un appel incessant au salut : c'est votre mission.

Et d'où tirez-vous toute cette vertu, toute cette efficacité, pour impressionner les âmes, et les ramener à elles-mêmes, à vous, à Dieu ? Ce n'est pas de vous, si vous vivez hors de Dieu, ni de Dieu, s'il agit hors de vous ; mais de vous vivant de Dieu, de Dieu, agissant en vous, et des forces que Dieu s'est plu à accumuler dans son Eglise, pour vous en faire part. Ce sont ces forces toutes puissantes qui doivent faire votre *valeur* ; et votre étude, votre travail, votre ambition, doivent consister à leur donner un point d'appui dans votre âme, un organe dans votre vie, une occasion d'agir dans chacun de vos mouvements. De là vous viendra votre capacité propre, ou, comme nous vous avons accoutumé de dire, votre perfection. Et une fois établi dans cette aptitude et dans ce rôle de votre vocation, on viendra irrésistiblement à vous, ô homme de Dieu ! On voudra entendre votre messe, et toute parole sortant de votre bouche ; on voudra recevoir vos sacrements et les autres bienfaits de votre divin ministère ; car votre ministère continuera exactement celui du Rédempteur. " Elevé de terre, " plus haut que ce qui s'agit et se meurt, vous aussi, " vous attirerez tout à vous, " et par vous au Rédempteur lui-même.

La Parole.

Tout est action dans la vie du prêtre, tout, jusqu'à la prière. Mais, à proprement parler, c'est surtout par la parole et par les œuvres qu'il agit.

Les anciens appelaient " action " les discours où étaient en jeu les intérêts suprêmes de la République ou de quelque grand citoyen.

Combien plus justement pouvons-nous donner ce nom à ces discours sacrés où le prêtre a la mission de soutenir et de faire triompher la gloire de Dieu, le salut des âmes, les intérêts majeurs de la civilisation et de l'humanité ! Se peut-il qu'on remplisse une aussi belle mission médiocrement, sans conviction, à la légère, avec une banalité déshonorable d'arguments et de mots ?

Or, sachez-le, et ne l'oubliez pas, mes jeunes amis : on parle peut-être beaucoup aujourd'hui, dans la chaire chrétienne ; mais jamais on n'y parla moins efficacement. Il semble que nous ayons perdu le secret de l'éloquence sacrée avec les merveilleuses ressources, qui, de tout temps, lui ouvrirent le chemin de l'âme humaine. Ce n'est pas que les fidèles ne veulent venir nous entendre et fuient le sermon : à la moindre annonce qu'un prédicateur de quelque marque vient leur annoncer la bonne parole, ils accourent en foule et remplissent nos églises. Mais, que leur dit-on, et de quelle manière traite-t-on leurs besoins, leurs intérêts, les espérances et les tourments de leur destinée ? On sait rarement leur interpréter la parole et les œuvres de Dieu, soit qu'on les connaisse peu, soit qu'on n'ait point trouvé une langue, un ton, un accent, capables de les traduire dignement.

Vous entendrez dire, plus d'une fois, que le temps du grand sermon est passé ; qu'il faut s'en tenir au catéchisme et à l'homélie ; ou faire un cours suivi d'instructions ; ou pratiquer la conférence ; ou simplement exposer et débattre les questions religieuses, comme on expose et on débat des questions d'histoire, d'art et d'affaires.

Tous ces genres de discours sont bons, mes amis : il ne faut que les employer à propos, selon les lois et les convenances qui sont propres à chacun. C'était le conseil que donnait saint Paul à Timothée et à Tite : *Prædica verbum, insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa... Exhortari, arguere, redargui...* L'apôtre n'exclut aucune manière de parler ; il veut seulement que ses disciples soient " puissants à manier la parole de la foi et à persuader la doctrine de vérité. " La Création, la Rédemption, la vie future : telles sont, avec Jésus-Christ, et " Jésus-Christ crucifié " qui les relie, les éclaire et les résout pour notre usage, les questions capitales où doit sans cesse s'exercer le discours du prêtre. On y trouve, comme disait Pascal, " assez de lumière et assez d'obscurité " pour opérer la conviction dans la foi : n'est-ce pas le plus beau, le plus noble rôle du monde, que

celui d'en faire luire la lumière, d'empêcher que l'obscurité ne vienne à y prévaloir, et de pousser les âmes vers le royaume de Dieu ?

Pour être maître dans l'art de bien dire et savoir, avec autorité, discuter un texte de loi, interpréter les chefs-d'œuvre du génie humain, remuer et dominer les esprits dans une assemblée publique, les orateurs du siècle se livrent à de longs travaux, à de pénibles exercices ; et c'est un enchantement de les entendre lorsque, conduisant leur discours à travers les faits ou les idées, ils en tirent juste ce qu'il faut pour vous amener à leurs fins. Comme ils tournent et retournent, avec aisance, leur sujet ! Et que l'expression vient à point servir leur pensée ! Qu'ils définissent, qu'ils prouvent, ou qu'ils s'adressent aux passions, leur voix est, comme leur geste, toujours réglée, convenable ; et, même s'ils manquent de quelques qualités oratoires, leur parole est si pleine et si compétente, qu'ils ne laissent pas de vous rendre attentifs, sinon de vous subjuguier. Ils ont parlé : vous considérez l'ordre et la suite de leur discours, et vous avez devant vous une œuvre accomplie, d'une conception forte ou habile, qui décèle une réelle maîtrise d'esprit, et qui commande votre estime, et peut-être votre admiration. Le plus souvent, vous louerez leur grande facilité d'élocution ; et si vous les interrogez, ils vous diraient les labeurs de jour et de nuit qu'ils ont dû soutenir pour arriver à mériter ainsi votre approbation. Est-ce que l'approbation de Dieu et les causes qu'il vous confiera ne seraient pas capables d'émouvoir votre âme, et de vous animer à peiner, à veiller, à devenir éloquents vous-mêmes ?

Or, je vous le répète : tandis qu'autour de nous, il y a tant d'orateurs profanes qui s'entraînent à parler et qui parlent excellemment, l'éloquence sacrée languit dans la médiocrité, l'impuissance et le faux. C'est à nous, pourtant, qu'il a été dit : " Allez et parlez : *Evntes prædicate* (1). "

(à suivre)

(1) Il est étonnant qu'il n'y ait ni chaire d'éloquence, ni école de prédication, dans aucun de nos Instituts catholiques. Celui de Paris, en particulier, aurait à sa portée les ressources les plus précieuses pour tout ce qui constitue l'art de bien dire ; et peut-être remplacerait-il avantageusement certains cours de javanais et de métaphysique sidérale par des cours bien ordonnés de lecture, de déclamation et même d'improvisation. On y apprendrait aussi à mettre en œuvre ce qui est enseigné dans les diverses facultés, sacrées ou profanes ; et l'on y pratiquerait les principaux exercices dont est susceptible la parole évangélique. Tout, enfin, y serait

Les phénomènes télépathiques

(Suite)

Le Dr Cox raconta alors à mon père toutes les circonstances de la mort de son fils ; elle avait eu lieu à l'heure précise où Philippe nous était apparu ; nous ressentions une grande consolation en pensant à cet air joyeux que mon frère avait remarqué sur le visage de Philippe : il nous semblait l'indice de son salut et de son bonheur éternel. "

M. Weld se rendit aux funérailles de son fils, et au sortir de l'église, il examina si quelqu'un des ecclésiastiques présents ressemblait au jeune homme qu'il avait vu avec Philippe ; mais aucun ne lui offrit cette ressemblance. Quatre mois plus tard, M. Weld alla visiter son frère, M. Georges Weld, à Seagram Hall (Lancashire). Un jour il se rendit, avec sa fille Catherine au village voisin, à Chipping, et, après avoir assisté au service divin, il demanda à voir le prêtre chargé de cette église. Il dut l'attendre quelque temps dans le salon, et se mit à regarder les peintures qui en ornaient les murs. Soudain, il s'arrêta devant un tableau qui ne portait point de nom visible, et s'écrie : " Voilà celui que j'ai vu avec Philippe ! Je ne sais quel personnage est ici représenté ; mais je suis sûr que c'est là le compagnon de mon fils ! " Le prêtre entra bientôt après, et lui dit que c'était l'image de saint Stanislas de Kostka, et, ajouta-t-il, on la croit très ressemblante. M. Weld fut vivement ému à ces paroles, car il savait que saint Stanislas était mort très jeune dans la compagnie de Jésus, et que son fils avait pour lui une particulière dévotion. Il se rappela aussi que M. Weld, son père, avait été un grand bienfaiteur des Jésuites, et pensa que les Saints de cet Ordre protégeaient sa famille.

" Le prêtre offrit immédiatement ce tableau à mon père, qui le reçut avec une grande vénération, et le garda jusqu'à sa mort. "

ménagé pour assurer l'éducation oratoire des jeunes prêtres ; de sorte qu'un prédicateur serait recommandé ensuite par le seul fait qu'il aurait reçu, là, sa formation. Notre conviction est qu'une telle école, si elle était bien organisée, donnerait plus de vie et attirerait plus de clientèle à un Institut que les Cinq Facultés réunies, même si on leur restituait le beau titre d'Université. Quant aux services qu'elle pourrait rendre à l'Eglise de France, nous les résumons en ces deux mots : nos prédicateurs, cessant de *chanter* en chaire, sauraient enfin *parler* ; et parlant ils sentiraient davantage le besoin de faire comprendre ce qu'ils disent et d'en convaincre leurs auditeurs.

Ajoutons à ce récit de Miss Cathérine Weld qu'on lui demanda si elle avait eu quelque autre hallucination de ce genre ; elle répondit que c'était absolument la seule qu'elle eût jamais éprouvée.

● Remarquons encore cette particularité : ici, ce n'est pas l'illusion d'un songe qui vient annoncer un fait passé au loin ; c'est en plein jour, sur une voie publique, une même vision qui apparut simultanément à deux personnes, et le principal témoin est un noble père de famille, qui agit et qui parle en conséquence de cette information.

Un autre récit publié à New-York, en 1898, présente un message télépathique, communiqué à la fois en deux villes différentes.

Un matin, M. M. se réveille en sursaut, se dresse sur son lit et, bien que tout éveillé, se trouve dominé par une impression intense ; il se voit en présence de son frère qui habite loin de là. Ce frère le salue et lui dit : " Je vais mourir, disposez de mes biens de la manière suivante ; " et il lui explique comment ces biens doivent être répartis. La vision disparut, mais l'impression resta profondément gravée dans l'esprit de M. M. qui en fit part à sa femme. Peu d'heures après, un télégramme lui annonçait la mort de son frère, arrivée au moment même de la vision. M. M. partit de suite pour régler ses affaires : en route, il rencontre un autre de ses frères qui lui dit aussitôt : " Ce matin, j'ai eu l'esprit frappé d'une manière étrange : il me semblait être dans ta chambre, notre frère s'y trouvait avec nous, et nous disait : " Je vais mourir, disposez de mes biens de telle manière " et ses instructions étaient celles qu'il avait données au premier. Arrivés au lieu du décès, annoncé de la sorte, les deux frères apprirent de leur famille que peu de minutes avant de mourir, M. M. avait été quelque temps dans une sorte de délire, où il paraissait s'entretenir avec quelques personnes de la répartition de ses biens. Ainsi, par une double communication télépathique, toute cause de litige était prévenue.

" Quand nous passons en revue les six cents cas rapportés dans notre livre, disent M. M. Gurny et Patmore, en considérant ces faits, dont une large part nous a été fournie directement par des personnes que nous connaissons, nous ne pouvons douter que la réalité de ces communications à distance ne soit tôt ou tard acceptée par les esprits non prévenus. "

Il est donc impossible de rejeter en bloc, comme sans valeur, ces manifestations singulières.

Quel est maintenant l'instrument de ces communications lointaines ?

Par quel intermédiaire les images, les volontés et les pensées sont-elles transmises aux personnes intéressées, parfois jusqu'à dans un autre hémisphère ? Il y a là un problème embarrassant pour ceux qui ne veulent rien reconnaître au-delà de la matière, mais intéressant pour tous.

Les rationalistes prétendent expliquer ces phénomènes par les seules forces de la nature ; mais ils sont loin de s'entendre sur ce terrain.

Les uns recourent à la clairvoyance que développe l'hypnotisme ou l'hyperesthésie causée par certaines maladies nerveuses.

Mais, cette explication ne cadre nullement avec les faits. Dans presque tous les faits mentionnés, les sujets informés des événements lointains ne sont pas des malades, mais des personnes fort bien portantes.

En 1853, écrit le Dr Giacchi, dans un écrit publié en 1893, j'étais étudiant à Pise. Tout alors me souriait, aucune pensée mélancolique ne venait troubler mes rêves d'avenir. Une nuit, le 19 avril, — était-ce en songe, ou presque éveillé, — je vis mon père étendu sur un lit, le visage livide, et il me dit d'une voix éteinte : " Mon fils, donne-moi un dernier baiser ! " et appliqua ses lèvres glacées sur ma bouche. Peu de temps auparavant, j'avais reçu d'excellentes nouvelles de mon père, et je ne voulus pas d'abord donner d'importance à cette vision ; mais un pressentiment sinistre s'empara de mon âme avec une telle force que, le matin, sans écouter ni raisons, ni prières, je partis pour Florence. A peine avais-je franchi le seuil de notre demeure, que ma mère accourut à ma rencontre, tout en pleurs, et me dit que la nuit précédente, à l'heure même de ma vision, mon père avait été subitement emporté par une maladie de cœur. "

Il en est de même dans la plupart des faits observés : les personnes informées d'événements lointains, sont sans aucune trace de maladie nerveuse.

Ces faits ne peuvent pas plus s'expliquer par la vertu du sommeil hypnotique. Pour cela, il faut un sujet bien disposé, et surtout l'action d'une volonté puissante.

Or, dans les faits télépathiques, on ne trouve aucune de ces

conditions, auprès du sujet informé, personne qui lui suggère et le prépare à la clairvoyance de l'hypnose. (à suivre)

Chronique religieuse

Les paroissiens de Saint-Thuribe, paroisse qui ne compte guère qu'une couple d'années d'existence, ont décidé de faire terminer l'intérieur de leur église. Les travaux commenceront au printemps. Cette paroisse est l'une des plus florissantes du comté de Portneuf.

A Saint-Ludger, Comté de Beauce, les colons devenus en peu de temps trop nombreux pour trouver place dans leur chapelle, ont résolu de construire une fort jolie église. Admirablement située sur les bords enchanteurs de la rivière Chaudière, cette paroisse encore toute jeune sera, dans quelques années, l'une des plus prospères de la Beauce. Les travaux vont commencer incessamment.

Dimanche après-midi, Monseigneur l'Archevêque est allé à Beauport donner la confirmation aux enfants. Après la cérémonie à laquelle assistait toute la paroisse, Sa Grandeur est allée visiter le Convent des Dames Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame; les élèves qui sont très nombreuses lui ont fait une très belle réception.

Il y a un mois environ, les Révérends Pères Franciscains ont inauguré à Québec, sur l'Avenue des Erables, un couvent, maison d'études pour leurs jeunes religieux. Le R. P. Ange en est le supérieur et a pour assistant le R. P. Pierre d'Alcantara. Monseigneur l'Archevêque est allé célébrer la sainte messe dans leur chapelle lundi, fête de saint Léonard de Port-Maurice, illustre prédicateur franciscain, canonisé par Pie IX en 1867.

Lundi soir, 26 novembre, a eu lieu à la Salle Jacques-Cartier une grande séance musicale et dramatique au profit de l'œuvre des Conférences de Saint Vincent de Paul. La recette a dû être excellente, car il y avait foule compacte. C'est une bonne aubaine pour les pauvres à l'approche des rigueurs de l'hiver. Mgr Bégin, qui porte un si vif intérêt à la Saint Vincent de Paul et aux

malheureux qu'elle soulage, présidait cette séance, où nos jeunes artistes ont fait preuve de beaucoup de talent. A. M. J. C. Magnan, secrétaire particulier des Conférences, revient en bonne partie le mérite de l'organisation si parfaite de cette belle fête de la charité.

Mardi et mercredi, séances semblables, et pour le même but, présidées, la première par son Honneur, le lieutenant-gouverneur Jetté, et la seconde par l'honorable M. Parent, premier Ministre de la Province et Maire de Québec.

Jeudi, 29 novembre, grande solennité à Saint-Victor de Tring, comté de Beauce. Monseigneur l'Archevêque y a béni trois superbes cloches qui seront en harmonie avec la monumentale église qu'on vient d'y construire.

M. l'abbé Eugène Roy, si avantageusement connu comme orateur sacré, a fait le sermon de circonstance. Les paroissiens de Saint-Victor ont droit à nos cordiales félicitations pour leur générosité, leur esprit de progrès et l'entente parfaite avec laquelle ils mènent à bon terme toutes leurs entreprises.

Dimanche prochain, s'ouvriront les Quarante-Heures à la Basilique de Québec. Cette solennité annuelle donne toujours lieu à un déploiement de pompe religieuse extraordinaire. Les illuminations de la messe d'exposition et du soir y sont vraiment féeriques. Et ce qui est encore infiniment plus beau et plus ravissant, c'est le spectacle de toute notre population catholique prosternée devant le Dieu de l'Eucharistie, adorant, priant avec ferveur et s'approchant de la Table sainte.

Monseigneur l'Archevêque officiera pontificalement et donnera le sermon.

Sa Grandeur prêchera également à la Basilique, les autres dimanches de l'Avent, sur *l'action sociale de l'Eglise Catholique*.

Notre Saint Père le Pape, Léon XIII, vient de publier une Encyclique sur *Jésus-Christ Rédempteur*. Elle sera envoyée prochainement au clergé de l'archidiocèse.

Lettres du P. Olivaint

D'après une assez longue note, parue dans le dernier numéro des *Etudes*, il appert suffisamment que les Lettres inédites, attribuées au P. Olivaint et mises, depuis plusieurs mois, en circulation, ne sont pas authentiques.

Québec, les 6, 7 et 8 Décembre 1900.

TRIDUUM SOLENNEL

ORDONNÉ PAR LETTRE PASTORALE DE SA GRANDEUR
MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC EN L'HONNEUR DE SAINT JEAN-
BAPTISTE DE LA SALLE FONDATEUR DE L'INSTITUT DES
FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, CANONISÉ PAR
SA SAINTETÉ LÉON XIII LE 24 MAI 1900.

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Le Jeudi, 6 Décembre.

A 6 $\frac{1}{2}$ heures. — A la Basilique, Messe basse célébrée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Communion générale pour les élèves. Allocution par M l'Abbé O. E. Mathieu, Recteur de l'Université Laval.

A 9 $\frac{1}{2}$ heures. — A Saint-Sauveur, Messe solennelle célébrée par Mgr C.-O. Gagnon, Aumônier de l'Hospice Saint-Charles.

Sermon par le Rév. Père P.-M. Drouet, O. M. I.

A 3 $\frac{1}{2}$ heures. — Réunion des élèves à l'église Saint-Jean-Baptiste. — Prières du Triduum. — Cantique au nouveau Saint. Sermon par M. l'Abbé A. Morissette. — Salut solennel du T. S. Sacrement chanté par les élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste. — Vénération des saintes reliques. Hymne *Alma quem Sion* à 7 heures du soir. — A la Basilique, Prières du Triduum pour les fidèles. — Cantique à saint J.-B. de la Salle.

Premier panégyrique par le Rév. Père A. Michelot, S. J.

Salut Solennel chanté par l'Union Musicale de Québec. — Vénération des reliques.

Les anciens élèves des Frères sont spécialement invités aux exercices du soir, à la Basilique.

DEUXIÈME JOUR

Le Vendredi, 7 Décembre.

A 9 heures. — A Saint-Roch, Messe pontificale par Mgr C.-A. Marois, Protonotaire apostolique, Grand Vicaire du Diocèse. — Sermon par M. l'abbé Geo. Miville, Aumônier de l'Hôpital Général.

Un chœur de 500. élèves de l'école Saint-Roch exécutera la Messe du Second Ton harmonisée.

A 3 $\frac{1}{2}$ heures. — Réunion des élèves à l'église Saint-Patrice. — Prières du Triduum. — Cantique. — Sermon par le Rév. Père F. Delargy, C. SS. R. — Salut solennel du T. S. Sacrement chanté par les élèves de l'école Saint-Patrice. — Vénération des reliques. — Hymne propre, *Alma Quem Sion*.

A 7 heures du soir. — A la Basilique, prières du Triduum pour les fidèles. — Cantique. — Deuxième panégyrique prononcé par M. l'Abbé L. St-Geo. Lindsay, Inspecteur diocésain. — Salut solennel chanté par les élèves du Séminaire. — Vénération des reliques du Saint.

TROISIÈME JOUR

Le Samedi, 8 décembre.

A 10 heures. — A la Basilique, Messe pontificale par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. — Sermon par le T. R. Père Ange-Marie, Supérieur des Franciscains.

Le chœur de la Basilique exécutera, avec accompagnement d'orchestre, la Messe de Canonisation, à 4 voix mixtes, par le Frère Albert-des-Anges.

A 2 $\frac{1}{2}$ heures. — Si la température le permet, réunion des élèves dans la cour de l'Académie Commerciale pour l'organisation de la procession. Le parcours comprendra les rues Sainte-Anne, Place d'Armes, Saint-Louis, Grande Allée, Avenue Dufferin, d'Youville, Saint-Jean, de la Fabrique, jusqu'à la Basilique.

A 3 $\frac{1}{2}$ heures. — A la Basilique, clôture des exercices du Triduum pour les élèves. — Cantique. — Allocution par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. — Salut solennel chanté par les élèves de l'Académie Commerciale. — *Te Deum*. — Vénération des reliques. — Hymne *Alma quem Sion*.

La bénédiction du T. S. Sacrement sera donnée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

A 7 heures du soir. — A la Basilique, clôture des exercices du Triduum pour les fidèles. — Procession des reliques du Saint autour de la Basilique. — Hymne *Alma quem Sion*. — Troisième panégyrique par le Rév. Père H. Couture, Dominicain.

Vénération des reliques du Saint; cantate à saint Jean-Baptiste de La Salle.

Salut solennel du T. S. Sacrement donné par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. — *Te Deum.*

Les chants seront exécutés par le chœur de la Maîtrise de Saint-Sauveur, sous la direction de M. J. A. Pâquet; M. Gustave Gagnon présidera à l'Orgue.

A 8 $\frac{1}{2}$ heures du soir. — Illumination de l'Académie Commerciale, et feu d'artifice sous la direction de MM. T. Jobin et Fils.

Si la température n'est pas favorable, l'illumination et le feu d'artifice seront remis au lendemain, 9 décembre, à 8 heures du soir.

Le lundi, 10 décembre, à 8 heures du soir, grande Fête religieuse et musicale donnée dans l'église Saint-Sauveur en l'honneur de saint Jean-Baptiste de La Salle. "Les sept Paroles du Christ." Oratorio de Th. Dubois. — Cantate à S. J.-B. de La Salle. Fr. Albert-des-Anges.

Tantum Ergo. — *Rossini.*

Orchestre au grand complet.

Indulgences spéciales attachées au triduum, par Rescrit apostolique du 13 juin 1900.

INDULGENCE PLENIERE à tous les fidèles qui rempliront les conditions suivantes: confession, communion, visite de la Basilique, où le Triduum est célébré; prières aux intentions du Souverain Pontife.

INDULGENCE DE SEPT ANNEES, une fois par jour, aux fidèles qui visiteront la Basilique, et prieront d'un cœur contrit aux mêmes intentions.

Ces indulgences ne peuvent être appliquées qu'aux âmes du Purgatoire pendant tout le cours de cette année sainte.

Vu et approuvé

† LOUIS-NAZAIRE, Archev. de Québec.

Québec, 25 novembre 1900

Le tombeau de Saint Augustin

L'urne dans laquelle reposent les reliques de Saint Augustin est un magnifique travail de l'école lombarde du quatorzième siècle; le monument a 4 mètres de haut sur 3 mètres de large, il est orné de 95 statues et de 325 figures en bas-relief.

Le couronnement de Notre-Dame de Fourvières

Il a eu lieu le 8 septembre. — Après l'éloquent discours de Mgr de Cabrière, Mgr Coullié a déposé sur le front de la Vierge la couronne d'une richesse inouïe, que la piété des Lyonnais lui a préparée avec tant d'amour. Elle ne compte pas moins de 2400 diamants et autres pierres précieuses. La vieille statue a été couronnée après la nouvelle, et on l'a reportée à l'ancienne chapelle, aux accents de la fanfare.

Le R. P. Marquette, S. J.

Grâce aux recherches et aux efforts persévérants de M. Brifoteaux, ancien secrétaire de la ville de Laon, il est maintenant certain que le découvreur du Mississippi, et le fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes étaient parents.

La mère du P. Marquette, Rose de La Salle, était grand-tante de saint Jean-Baptiste de La Salle. Leur ancêtre commun était aïeul de Rose et trisaïeul de Jean-Baptiste. M. l'abbé Palant, curé français, est à rédiger une notice sur le P. Marquette, à la demande du conseil des Etats-Unis, à Reims.

Bibliographie

Canadiens, méfiez-vous ! une expérience de vingt ans par un du pays. Brochure in-8, pp. 91. Montréal, la Cie de publication de la *Revue Canadienne*, rue 290, de l'Université, 1900. Prix : 25 centims. Cette Brochure anonyme peut se résumer comme suit : un exposé des misères actuelles de la France et de leurs causes, suivi d'une conclusion qui n'est autre que le titre légèrement amplifié. Sauf une inexactitude que l'on remarque à la page 90, tous les faits mentionnés nous paraissent conformes à la vérité historique.

Calendrier

1	Samd.	+b	De l'Immaculée Conception.
2	DIM.	*vl	de l'Avent. <i>Kyr.</i> de l'Avent. Vép. du suiv., mém. du dim. et de S. Bibiane, [II Vép.]
3	Lundi	b	S. François-Xavier, conf., 2nd patron du pays, <i>obl. maj.</i>
4	Mardi	b	S. Pierre Chrysologue, évêque, conf. et docteur.
5	Mercr.	*bl	Jeune. De la férie.
6	Jendi	b	S. Nicolas, évêque.
7	Vend.	b	Jenne S. Ambroise, évêque et docteur. (Vigile).
8	Samd.	b	IMMACULÉE CONCEPTION , d'oblig., 1 ^{re} cl. Titul. de la Basilique. <i>Kyr.</i> royal. II Vép., mém. du dim. 2 de l'Av.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC.— Les Quarante-Heures auront lieu à la Basilique, le 2; à Berthier, le 4; aux Grondines, le 6; à Saint-Anne de Beauport, le 8.

Directeur, M. PAUL D. GOSSELIN : Charlebourg, Québec.